

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 21 octobre 2019

Commission « Environnement, urbanisme et logement »

Séance du 25 septembre 2019

40 Dénomination de la Maison Pluridisciplinaire de Santé : « Marie Curie »

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, M. LEMAIRE, Mmes GUENDOUZE, CARLIER, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI, Mme MOUSSATEN, M. DEME.

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DUHIN, M. N'DIAYE, Mmes FAZAL, SAVAS, LEHNER, MM BOUKHACHBA, MONTES, ASSAMTI, BOULHAMANE, FREMINE, RIFI SAIDI, Mmes SOKOLONSKI, JAJAN, MM BOUADDI, SERTAIN, Mme DUCHATELLE, MM FACCHINI, LAMOUREUX, NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau :

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

M. CABARET

Pouvoir à :

Mme CARLIER

M. ATAKAYA

Pouvoir à :

Mme FAZAL

M. MARTIN

Pouvoir à :

Mme FOURRIER-CESBRON

Mme BARBETTE

Pouvoir à :

M. BOUKHACHBA

M. AKABLI

Pouvoir à :

Mme CAPON

M. LELONG

Pouvoir à :

Mme LEHNER

Mme MAUPIN

Pouvoir à :

M. RIFI SAIDI

Mme M'BAYE-DIAO

Pouvoir à :

Mme JAJAN

Mme MEHADJI

Pouvoir à :

M. BOULHAMANE

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
- Nombre de conseillers en exercice :	39
- Nombre de conseillers absents non représentés :	0
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	39
- Nombre de conseillers absents lors du vote de la délibération :	0

■ Rapport de présentation :

Monsieur Karim BOUKHACHBA, conseiller municipal délégué, expose :

La Ville de Creil a construit la « Maison de Santé Pluridisciplinaire située à Creil 60100, 57, rue du Plessis Pommeraye, qui sera inaugurée en décembre prochain. La Maison de Santé Pluridisciplinaire est destinée à regrouper plusieurs professionnels des secteurs médical et paramédical et à améliorer l'offre et la qualité des soins. Il vous est proposé que dénommer la Maison de Santé Pluridisciplinaire Marie Curie.

Maria Sklodowska-Curie née à Varsovie le 7 novembre 1867. Brillante élève, elle part en 1891 pour Paris, où elle a été acceptée pour y suivre des études en sciences physiques et en mathématiques à la Sorbonne.

En 1894, elle rencontre Pierre Curie, qu'elle épouse en juillet 1895. L'année suivante, elle est reçue première à l'agrégation de physique.

En décembre 1897, elle commence ses travaux de thèse sur l'étude des rayonnements produits par l'uranium, découverts par Henri Becquerel. En utilisant les techniques mises au point par son mari, elle analyse les rayonnements d'un minerai riche en uranium, la pechblende.

Menant leurs recherches dans un hangar mis à leur disposition par l'Ecole de physique et de chimie, ils découvrent deux nouveaux éléments le Polonium et le Radium.

maintenant !

En 1903, Marie Curie soutient sa thèse sur les substances radioactives. Elle reçoit avec son mari et Henri Becquerel le Prix Nobel de Physique. Elle est la première femme à recevoir un prix Nobel et le 10 décembre 1911, elle reçoit le Prix Nobel de Chimie. Là aussi, elle est la première personne à obtenir deux prix Nobel pour ses travaux scientifiques.

Pendant la guerre, elle participe à la conception d'unités chirurgicales mobiles et des voitures de radiologie, surnommées les « petites Curie », qui sont envoyées sur le front. Sa première mission a eu lieu à Creil, le 1^{er} novembre 1914, qu'elle note dans son carnet. Le nombre final de patients examinés dans sa voiture radiologique sera de 910.

Après la guerre, elle voyage aux Etats-Unis où une formidable collecte est organisée par les femmes américaines pour financer ses recherches.

Devenue un symbole international, elle participe à de nombreux congrès jusqu'à la fin de sa vie.

Suite à une trop grande exposition aux éléments radioactifs, elle est atteinte d'une leucémie, dont elle décède dans le sanatorium de Sancellemoz en Haute-Savoie en 1934. Le 20 avril 1995, ses cendres et celles de son mari ont été transférées au Panthéon de Paris.

Aussi, il vous est proposé d'accepter de dénommer la Maison Pluridisciplinaire de Santé : « Marie Curie ».

Vous êtes appelés à voter.

Envoyé en préfecture le 25/10/2019
Reçu en préfecture le 25/10/2019
Affiché le 22/10/2019
ID : 060-216001743-20191021-DLRG191021040-DE

maintenant !

■ Le conseil municipal :
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu le document ci-annexé,
Vu l'avis de la commission « Environnement, urbanisme et logement » en date du 25 septembre 2019,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :
Votants : 39 Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :
Article unique : de dénommer la Maison Pluridisciplinaire de Santé : « Marie Curie ».

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application [telerecours citoyen](http://www.telerecours.fr) accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Date d'affichage : **22 OCT. 2019**

Accusé réception de la Sous-Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN
J. Vilmont
Pour le Maire
et par délégation
Maire de Creil
Conseiller Départemental de l'Oise



DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
après dépôt en sous-préfecture le ...25/10/19
et publication ou notification le ...25/10/19..
affiché le22/10/19.....
CREIL, le25/10/2019.....

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services Techniques
Jacques VILMONT

J. Vilmont

Envoyé en préfecture le 25/10/2019
Reçu en préfecture le 25/10/2019
Affiché le 22/10/2019 
ID : 060-216001743-20191021-DLRG191021040-DE